



SYNERGIE UKINGO WETU

suwe.protection2014@gmail.com

Déclaration contre la répression des manifestations pacifiques à Rutshuru dans la Province du Nord-Kivu, un crachant à la vision du Chef de l'Etat qui prône la promotion des droits humains et des libertés publiques en RDC.

La Synergie Ukingo Wetu (SUWE), un mécanisme local constitué par les organisations œuvrant pour la protection des Défenseurs droits humains (DDH) au Nord-Kivu, s'inquiète à cause de la persistance de la répression violente des manifestations pacifiques dans le territoire de Rutshuru, en Province du Nord-Kivu, à l'Est de la RDC.

Le dernier fait déplorable est celui de l'agression, traitement inhumains, cruels et dégradant des 9 manifestants (1 Fille et 8 Garçons) à Rutshuru lors d'une marche pacifique organisée par le mouvement citoyen LUCHA, le 12 juillet 2019, contre l'insécurité grandissante caractérisée par des tueries, des enlèvements, des viols, des vols, etc.

Suivant l'ordre de l'Administrateur du territoire assistant, des policiers de la Légion nationale d'intervention (LENI) ont interrompu la manifestation pacifique en brutalisant les manifestants et procédant à leur arrestation. Détenus dans le cachot de la LENI à Rutshuru Centre, les manifestants ont fait objet d'agression physique, des insultes et de menaces de la part de l'Administrateur assistant et des policiers. La situation de l'unique fille qui faisait partie du groupe de manifestant est particulièrement choquante. Traitée de «pute» par l'Administrateur du territoire assistant dans le cachot, elle a été battue par des policiers qui ont déchiré ses vêtements et l'ont laissé presque nue dans la cellule qu'elle partageait avec des détenus de sexe masculin.

Au demeurant, les organisateurs de ladite manifestation pacifique avaient régulièrement informé les autorités compétentes tel que prévue par l'article 26 de la Constitution de la RDC du 18 Février 2006 et modifiée en 2011.

Tout en exprimant sa solidarité avec les victimes de ces actes, la SUWE condamne fermement l'atteinte au droit de manifestations pacifiques et l'usage de la violence par les autorités et les agents de l'ordre en territoire de Rutshuru. En mai 2019, un policier a tué un petit garçon de 12 ans répondant au nom de Gédéon Bangeraye¹ pendant que la police faisait usage de balles réelles pour disperser une manifestation en protestation contre les kidnappings dans le territoire de Rutshuru.

La Constitution de la RDC et les instruments internationaux, notamment le Pacte international sur les droits civils et politiques, garantissent les libertés fondamentales, en l'occurrence le droit de manifester pacifiquement. L'interdiction de manifestations pacifiques et leur répression brutale constituent des violations des engagements constitutionnels et internationaux par la RDC. Les autorités doivent

¹ <http://www.kribiosuniversal.com/post/a-rutshuru-un-ecolier-tue-par-balle-lors-dune-repression-policiere-contre-une-manifestation-pacifique>

s'impliquer pour mettre immédiatement fin à ces pratiques tant dénoncées durant le régime de l'ancien Président Joseph Kabila, mais qui tendent à se cristalliser malgré l'engagement des nouvelles autorités à promouvoir les droits humains.

Concernant la répression de la marche de la Lucha du 12 juillet, la SUWE fustige de manière particulière les actes de torture et des traitements inhumains, cruels et dégradants infligés aux manifestants lors de leur interpellation et pendant leur détention. Ces actes constituent également une violation de la loi et des engagements de la RDC en matière des droits de l'homme. Bien que les victimes soient déjà libérées, la SUWE exige qu'une enquête sérieuse soit faite pour établir les responsabilités et éventuellement traduire les auteurs en justice.

Au regard de ce qui précède, la SUWE recommande :

1. **Au Président de la République, au Ministre national de l'intérieur et au Gouverneur du Nord-Kivu**, de donner des instructions fermes aux autorités du territoire de Rutshuru et de prendre des mesures qui s'imposent pour que ces violations cessent ;
2. **Au Procureur général du Nord-Kivu**, d'initier une enquête sur les allégations d'arrestation arbitraire, de torture et/ou de mauvais traitements précités et, le cas échéant, traduire les auteurs en justice ;
3. **A l'Administrateur du territoire de Rutshuru d'instruire**, ses services pour qu'à l'avenir les manifestations régulièrement organisées se déroulent sans entrave et de prendre des mesures disciplinaires contre les fonctionnaires impliqués dans la répression de la manifestation du 12 juillet 2019 ;
4. **A l'Inspecteur provincial de la PNC Nord-Kivu**, d'initier une enquête sur la répression de la manifestation du 12 juillet 2019 à Rutshuru et, éventuellement, prendre des mesures disciplinaires contre les policiers impliqués dans cette répression et qui continuent à ternir l'image de la RDC.

Pour la Synergie Ukingo Wetu (SUWE)

Les organisations signataires:

1. SFVS (Synergie des Femmes pour les Victimes des Violences Sexuelles);
2. FONAHD (Forum des Organisations Nationales, Humanitaires et de Développement);
3. CVPD (Coalition des Volontaires pour la Paix et le Développement) ;
4. CREDDHO (Centre de Recherche sur l'Environnement, la Démocratie et les Droits de l'Homme) ;
5. ASADHO (Association Africaine de Défense des Droits de l'Homme) ;
6. GADHOP (Groupe d'Associations de Défense des Droits de l'Homme et de la Paix)
7. SOFEPADI (Solidarité Féminine pour la Paix et Développement Intégral) ;
8. CADERCO (Centre d'Appui pour le Développement Rural et Communautaire) ;
9. FDAPID (Foyer de Développement pour l'Autopromotion des Pygmées et Indigènes Défavorisés).